



Syndicat Autonome des Enseignants Neuchâtelois

Bevaix, le 8 septembre 2014

Département de l'éducation et de la famille
M^{me} Monika Maire-Hefti, Conseillère d'État
Le Château
Rue de la Collégiale 12
2000 Neuchâtel

Site internet créé par les jeunes UDC

Madame la Conseillère d'État,

Vous avez sans doute appris la création d'un site internet par les jeunes UDC invitant écoliers, étudiants et parents à venir dénoncer les enseignants qui se permettraient des remarques jugées trop à gauche, ou trop écologistes, ou insuffisamment patriotiques.

Si dans un premier temps, ce genre d'initiative peut prêter à sourire, on doit tout de même s'inquiéter d'une telle dérive qui encourage la délation. C'est quand même une nouvelle tentative de l'UDC de mettre l'école sous tutelle.

Cette attaque en règle contre celles et ceux qui ne se soumettraient pas à la pensée « *blochérienne* », s'en prend également indirectement aux responsables cantonaux de la formation en Suisse, la CDIP et la CIIP par exemple. Cette dernière aurait de quoi s'inquiéter, car PER et MER promeuvent des activités faisant appel à la solidarité, au respect de l'autre et de notre environnement... en contradiction avec les idées défendues par les jeunes UDC sur leur site.

Loin de nous l'idée de fermer les yeux sur une forme ou une autre de prosélytisme en faveur d'une idéologie ou d'une conviction religieuse quelles qu'elles soient. L'expression d'un sentiment, dans une démocratie, est toutefois à considérer comme un acte participatif aux débats démocratiques indispensables, sur tous les sujets, et auxquels l'école se doit de préparer les élèves pour les aider à devenir des citoyens responsables.

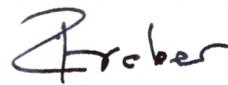
Nous savons que nous n'avons pas à vous convaincre de l'absurdité, mais aussi de la dangerosité, de telles initiatives. Nous nous permettons cependant de vous demander, en tant que responsable politique, de faire savoir publiquement, en votre nom personnel ou au nom du Gouvernement neuchâtelois, que vous dénoncez cet appel à la délation.

Nous apprécierions également que vous évoquiez ce sujet dans les conférences intercantionales auxquelles vous participez pour que celles-ci prennent officiellement position. Ce serait alors aussi l'occasion de rappeler que toute personne ayant des doutes sur le fonctionnement d'un enseignant est invitée à prendre contact en priorité avec lui ; de nombreux malentendus s'estompent après une simple démarche de ce type.

En vous remerciant par avance des suites que vous voudrez bien donner à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'État, nos salutations distinguées.

Au nom du Syndicat Autonome
des Enseignants Neuchâtelois

Le président :



Pierre GRABER

Annexes : les articles du Temps et du Matin du 2 septembre 2014 au sujet de la création du site des jeunes UDC